



HAL
open science

Quelles connaissances du Plan S et de la stratégie de non-cession des droits ?

Julien Baudry, Hugo Catherine, Giada Fettini, Sandrine Fourquin, Isabelle Gras, Jonathan Guyon Le Bouffy, Cédric Mercier, Noémie Musnik, Sébastien Perrin, Sophie Rio

► **To cite this version:**

Julien Baudry, Hugo Catherine, Giada Fettini, Sandrine Fourquin, Isabelle Gras, et al.. Quelles connaissances du Plan S et de la stratégie de non-cession des droits ?. Couperin. 2023. hal-04112541

HAL Id: hal-04112541

<https://hal.science/hal-04112541v1>

Submitted on 31 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle·s connaissance·s du Plan S et de la stratégie de non-cession des droits ?

ENQUÊTE

GTSO COUPERIN - Groupe juridique : Julien Baudry, Hugo Catherine, Giada Fettini, Sandrine Fourquin, Isabelle Gras, Jonathan Guyon-Le Bouffy, Cédric Mercier, Noémie Musnik, Sébastien Perrin, Sophie Rio

Diffusion : 12/06/2023

Plan

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 2 |
| Contexte | 2 |
| Méthodologie | 3 |
| 1. Profil des répondants | 4 |
| 1.1 Établissements d'origine | 4 |
| 1.2 Services de rattachement | 4 |
| 1.3 Domaines de recherche | 5 |
| 1.4 Un panel représentatif des établissements de recherche | 6 |
| 2. Quelle connaissance du Plan S ? | 7 |
| 2.1 Connaissance générale | 7 |
| 2.2 Connaissance des outils | 8 |
| 3. Identification des services et projets sur le terrain | 9 |
| 3.1 Visibilité des projets et des services | 9 |
| 3.2 Services identifiés pour répondre aux questions relatives au Plan S | 10 |
| 3.3 Retours d'expériences : sollicitations et accompagnement | 11 |
| 4. Information et formation | 12 |
| 4.1 Sujets nécessitant un complément d'information | 12 |
| 4.2 Actions de communication au niveau local | 13 |
| 4.3 Supports de communication à l'échelle nationale | 13 |
| Conclusion | 14 |
| Annexes | 16 |
| Annexe 1 : Références et ressources sur le Plan S et la stratégie de non-cession des droits | 16 |
| Annexe 2 : Questionnaire | 16 |

Introduction

Contexte

Cette enquête intitulée « Quelle-s connaissance-s du Plan S et de la stratégie de rétention [non-cession]¹ des droits ? » a été menée à la fin de l'année 2022 par le groupe juridique du groupe de travail science ouverte du Consortium Couperin (GTSO). Diffusée sous forme d'un questionnaire en ligne, elle s'adressait aux professionnels de l'information scientifique et technique (IST) et personnels des services d'appui à la recherche, travaillant dans des universités, organismes de recherche et grandes écoles.

L'objectif de cette enquête était de mesurer le niveau de connaissance et d'appropriation du Plan S de ces professionnels, leurs besoins éventuels d'accompagnement, alors qu'il n'existe pas à ce jour de cadre d'application global du Plan S dans les établissements et structures de recherche françaises.

Le Plan S est une initiative lancée en septembre 2018 par la [cOAlition S](#), un consortium d'agences de financement de la recherche, soutenu par l'Union Européenne. Ce plan cherche à promouvoir la science ouverte en imposant la diffusion immédiate des publications académiques issues de projets de recherche financés par l'une des agences dudit consortium. De manière à créer les conditions nécessaires au respect de cette obligation, les acteurs du Plan S ont introduit la stratégie de non-cession des droits. Celle-ci permet aux scientifiques qui ne peuvent ou ne souhaitent pas publier leur article dans une revue en open access de déposer en archive ouverte la version finale acceptée pour publication de celui-ci. Le questionnaire était composé de cinq parties, comprenant quatre à six questions chacune :

- La première partie intitulée « questions génériques et contexte » visait à cibler le profil des répondants.
- La deuxième partie portait sur la « connaissance du Plan S ». Elle demandait aux répondants d'auto-évaluer leur niveau de connaissance du Plan S.
- La troisième partie s'attachait quant à elle à mesurer le niveau de connaissance des outils du Plan S, et de la stratégie de non-cession, suivant les mêmes modalités que la précédente partie.
- La quatrième partie « application du Plan S » portait sur la visibilité des projets relevant du Plan S dans les établissements, ainsi que sur l'activité des services support concernant l'accompagnement de ces projets et de l'application de la stratégie de non-cession.
- Enfin, la cinquième et dernière partie intitulée « information et formation des acteurs », interrogeait les répondants sur les actions de communication menées autour du Plan S dans les établissements et les besoins en formation des répondants.

Provenant de professionnels évoluant dans toute la France, y compris l'outre-mer, affiliés pour moitié à des universités et pour moitié à des organismes de recherche ou à des grandes écoles, les réponses dressent un tableau assez complet de la mise en application du Plan S dans les établissements universitaires et de recherche en France. Elles dessinent quelques pistes pour en améliorer son appropriation par les professionnels, chargés de l'accompagnement à la recherche, en bibliothèque ou dans les autres services d'appui.

Les établissements où des actions de communication sur le Plan S ont été menées sont minoritaires. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le Plan S soit globalement connu des professionnels, mais inégalement maîtrisé – un peu moins d'un répondant sur deux juge sa connaissance du Plan S comme suffisante. De même, les outils liés au Plan S (DOAJ, Sherpa Romeo, Mir@bel...) sont connus des répondants mais assez peu utilisés. Les besoins de formation exprimés portent surtout sur des points précis : l'application de la stratégie de non-cession des droits, ou l'utilisation de l'outil *Journal Comparison Service*, qui reste très peu connu au moment de l'enquête.

¹ Dans ce rapport, nous avons choisi de corriger l'expression "rétention des droits", employé dans le questionnaire initial, en "non-cession des droits". "Rétention des droits" est un calque de l'anglais "*Rights Retention Strategy*". On voit aussi parfois l'expression "stratégie de conservation des droits".

Les professionnels de l'IST et les personnels d'appui à la recherche ne disposent pas d'une visibilité suffisante sur les projets de recherche liés au Plan S. Ce défaut de visibilité limite leur capacité à identifier les chercheurs porteurs de projet. Dès lors, une meilleure connaissance des projets permettrait aux professionnels de mieux sensibiliser et accompagner les chercheurs. Par ailleurs, la mise en place d'actions de communication relatives au Plan S renforcerait la visibilité des expertises, des services et des personnes ressources et inciterait les chercheurs à les solliciter.

C'est la mise en place inégale, progressive et fragile de ce cercle vertueux entre connaissance du sujet, identification des services et finalement meilleur accompagnement des projets de recherche que décrivent, en creux, les résultats présentés dans la suite de ce document.

Méthodologie

Le questionnaire de l'enquête a été élaboré par le groupe de travail juridique du GTSO Couperin en 2022² et diffusé avec le logiciel LimeSurvey sur un serveur de l'ENS-PSL. Les réponses étaient attendues à titre individuel et non pour son institution. Plusieurs réponses par établissement étaient donc possibles et même attendues. Les répondants pouvaient, sans obligation, indiquer leurs coordonnées en fin de questionnaire, ou rester anonymes. Ces coordonnées pourront être utilisées afin de compléter l'analyse avec une approche plus qualitative à travers des entretiens.

Mis à part les questions de profil, les réponses n'étaient pas obligatoires. Si la réponse "Autre" a été désactivée pour la plupart des questions, une large place a été laissée aux commentaires. Certaines questions étaient conditionnées, le questionnaire était ainsi composé de 13 à 28 questions en fonction des réponses apportées. Les réponses étaient proposées sous forme de liste de propositions, à l'exception de la dernière question concernant le type de support de communication privilégié, pour laquelle un classement de différentes propositions énoncées était demandé.

Le questionnaire a été diffusé du 14 novembre 2022 au 5 décembre 2022 via les listes de diffusion suivantes : correspondants accès ouvert, bib-recherche, accès-ouvert, couperin, casuhal, renatis, abes. 503 réponses ont été collectées. Une extraction de ces réponses a été faite sous format .csv avant le travail de nettoyage des données et l'analyse des résultats. La plupart des réponses incomplètes a été éliminée : parmi celles-ci, nous n'avons conservé que les questionnaires pour lesquels ne manquait que la réponse relative au contact mail. Une homogénéisation des réponses a été effectuée sur les champs de texte libre, afin d'obtenir des structures et services de rattachements interrogeables. L'analyse présentée ici s'appuie, in fine, sur 278 réponses.

² Les membres du GTSO Juridique ayant participé à la réalisation de l'enquête et à son dépouillement sont : Julien Baudry (Université Bordeaux Montaigne), Hugo Catherine (IRD - Montpellier), Sandrine Fourquin (Université Toulouse Jean Jaurès), Isabelle Gras (Université Aix Marseille), Jonathan Guyon Le Bouffy (ENS-PSL), Cédric Mercier (Paris Saclay), Noémie Musnik (Sciences Po Paris), Sophie Rio (ILL-ERSF).

1. Profil des répondants

Afin de connaître les profils des répondants, trois questions leur ont été posées :

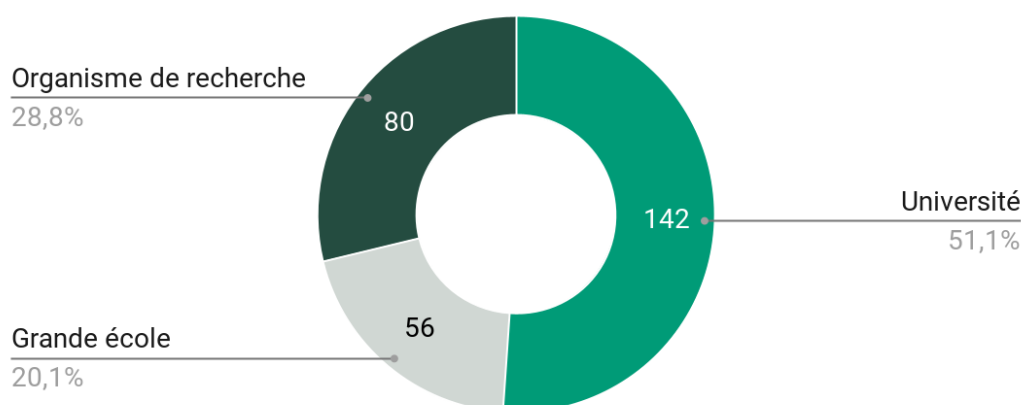
1. Au sein de quelle structure ces derniers travaillent-ils ? Université, organisme de recherche ou grande école.
2. Dans quel service travaillent-ils ? Bibliothèque universitaire ou centre de documentation, au sein même d'un laboratoire, ou encore dans le cadre d'une mission dédiée spécifiquement au montage et au suivi des projets de recherche.
3. Quel est le champ disciplinaire des chercheurs pour lesquels ils sont amenés à travailler ? Sciences humaines et sociales (SHS), sciences, techniques et médecine (STM) ou les deux.
Cette troisième question n'était pas obligatoire.

Pour chacune des questions, les enquêtés ont eu la possibilité de préciser la structure, le service ou leur fonction, leurs disciplines.

1.1 Établissements d'origine

Une moitié (51%) des répondants travaillent dans des universités, un tiers (29%) dans des organismes de recherche et un cinquième (20%) dans des établissements qualifiés de grandes écoles³.

Graphique 1 : Les types d'établissement des répondants



Pour la majorité des répondants identifiés (ayant précisé leurs établissements en commentaires) les établissements d'origine sont variés et représentatifs du territoire français.

1.2 Services de rattachement

Nous avons également cherché à connaître l'environnement dans lequel les répondants exercent leurs missions, autrement dit, dans quels services, ou directions, travaillent-ils ? Nous avons choisi de leur proposer cinq réponses correspondant aux intitulés communs des services s'occupant de Science Ouverte : Services d'accompagnement au montage des projets, Direction de la Recherche, Appui à la recherche dans un laboratoire, Bibliothèque ou Service Commun de Documentation.

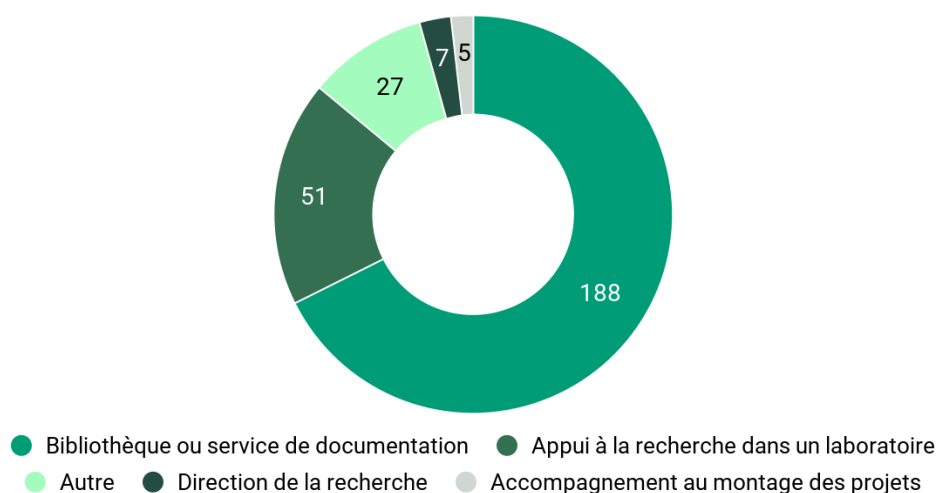
Si nous observons qu'une très grande majorité des répondants déclarent travailler au sein d'une bibliothèque ou d'un service de documentation, nous avons également remarqué que les catégories ou intitulés des services ne correspondaient pas à certaines réalités, lesquelles sont finalement à la fois très variées, dispersées, et prêtent éventuellement à confusion. Par exemple, un personnel de bibliothèque ayant pour mission principale d'accompagner les chercheurs de son établissement et de son laboratoire

³ Les réponses choisies spontanément par les répondants sur la nature de leur établissement ont parfois été corrigées en suivant des précisions données en commentaires, et suivant les indications de la chancellerie des Universités (<https://www.sorbonne.fr/tous-les-grands-etablissements/>).

au montage de projets, peut avoir hésité entre les réponses “Appui à la recherche” et “Bibliothèque”. À la question concernant les services dans lesquels les répondants travaillent, quatre réponses étaient proposées, une cinquième à été identifiée suite aux commentaires : “direction de la recherche” (3% des réponses).

Une grande majorité des répondants travaille en bibliothèques ou service de documentation (68%) dont 58% dans des universités. 18% des répondants travaillent dans des services d’appui à la recherche, une moitié en organismes de recherche le reste partagé entre universités et grandes écoles. Seulement cinq répondants (2%) travaillent dans un service d’accompagnement au montage des projets. Parmi les réponses “Autres” (10%) six sont enseignants-chercheurs dont deux référents Science Ouverte. La forte présence du personnel de bibliothèque peut s’expliquer par le choix des listes de diffusion de l’enquête.

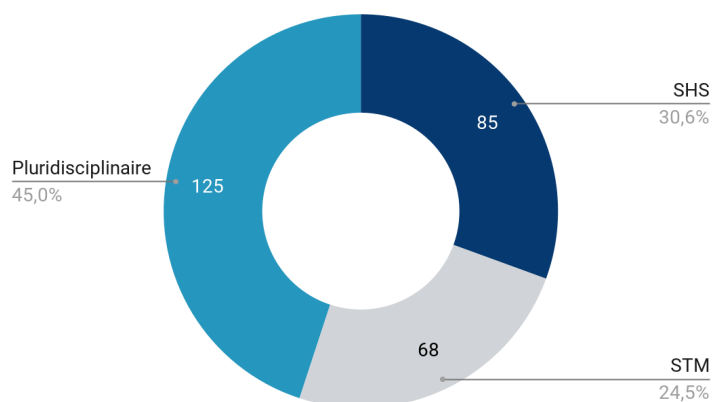
Graphique 2 : Services de rattachement des répondants



1.3 Domaines de recherche

Les domaines disciplinaires des chercheurs pour lesquels les professionnels ayant répondu à notre enquête sont sollicités se répartissent ainsi : 45% des répondants indiquent travailler dans des établissements pluridisciplinaires, 31% spécifiquement en SHS et 24% en STM.

Graphique 3 : Domaines disciplinaires des établissements d’origine des répondants



En SHS les commentaires précisent en particulier l’archéologie, l’histoire, les sciences politiques, la géographie. En STM, on trouve les champs disciplinaires suivants précisés dans les commentaires des répondants : l’informatique, les mathématiques et les sciences de l’ingénieur.

1.4 Un panel représentatif des établissements de recherche

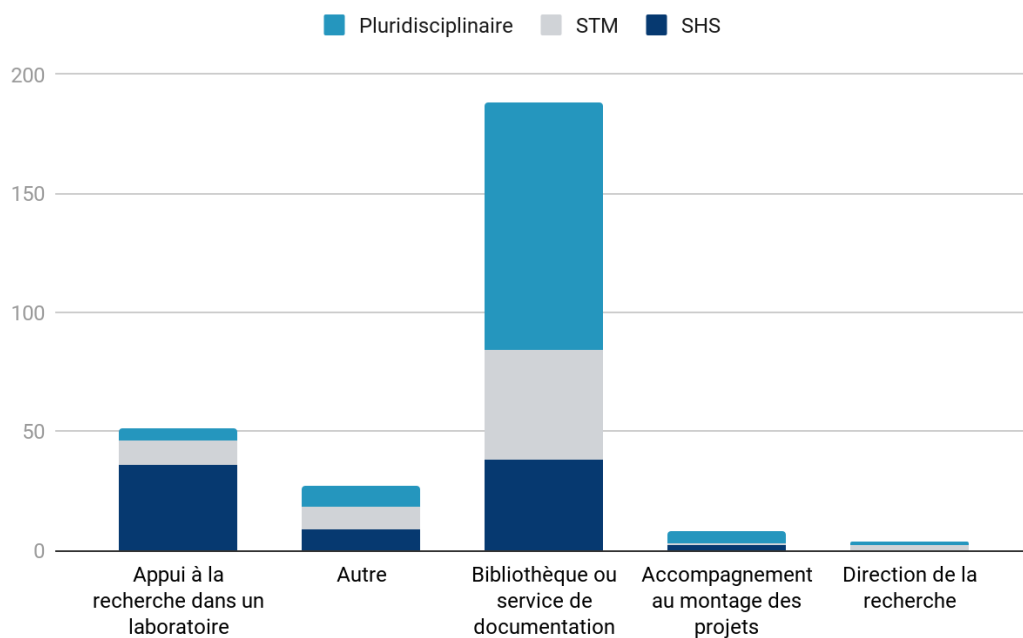
Qu'il s'agisse des domaines, services et disciplines concernés par les répondants, le panel permet une représentation homogène des différents établissements.

La répartition des disciplines en fonction des types d'établissements est cohérente, avec des universités et grandes écoles majoritairement pluridisciplinaires, et des organismes de recherche plus spécialisés, équitablement répartis entre SHS et STM.

Si deux répondants sur trois travaillent au sein d'une bibliothèque universitaire, seuls 4 répondants déclarent travailler au sein d'une direction de la recherche, tout comme les services d'accompagnement au montage des projets.

18% des répondants sont dans un service d'appui et d'accompagnement à la recherche, et la majorité de ces derniers interviennent en SHS.

Graphique 4 : Proportion des domaines disciplinaires des répondants par type de service

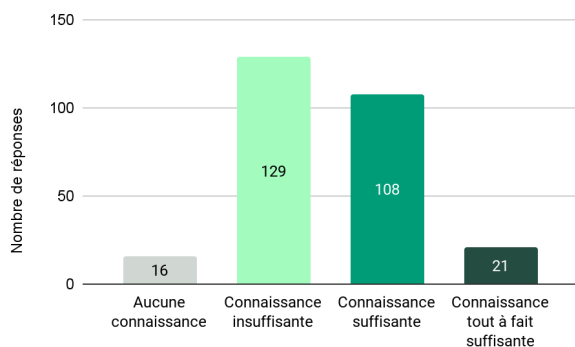


2. Quelle connaissance du Plan S ?

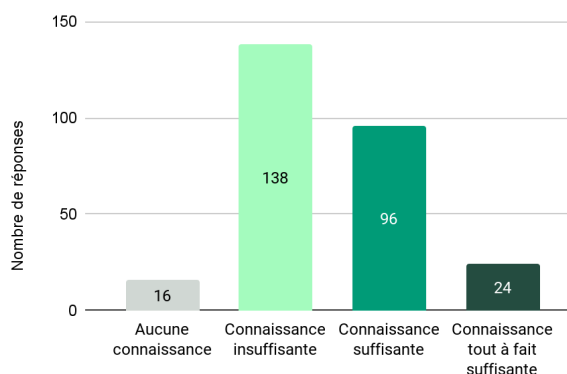
2.1 Connaissance générale

Les questions 4 et 5 portaient sur l'estimation d'un niveau de connaissance que les répondants pouvaient ressentir concernant deux sujets généraux : le Plan S d'une part, et la stratégie de non-cession des droits d'autre part. Les réponses aux deux questions se répartissent de façon similaire.

Graphique 6 : Niveau de connaissance du Plan S



Graphique 7 : Niveau de connaissance de la stratégie de non-cession des droits



Dans les deux cas, l'essentiel des réponses se concentre dans les deux catégories intermédiaires. Peu de répondants estiment n'avoir aucune connaissance (6% dans les deux cas) et peu estiment avoir une connaissance approfondie (8% pour le Plan S, et 9% pour la stratégie de non-cession des droits). Ce résultat tend à montrer que l'information sur cette question a bien circulé *a minima* dans la population interrogée.

En revanche, la répartition entre connaissance nulle/insuffisante d'un côté et suffisante de l'autre, dessine deux ensembles qui, sans être complètement déséquilibrés, montrent une vraie marge de progression : 53% contre 47% concernant le Plan S, et 56% contre 44% concernant la stratégie de non-cession des droits. Plus de la moitié des répondants estiment avoir une connaissance insuffisante ou nulle. Le travail d'information sur ces deux sujets reste à poursuivre, son appropriation par la communauté n'étant pas encore arrivée à mi-chemin au moment de l'enquête (fin 2022).

La variation en fonction des profils de répondants est minime. Les grandes écoles sont les types d'établissement où la connaissance de ces deux sujets est la plus faible (61% des répondants "grandes écoles" déclarent une connaissance nulle ou insuffisante sur le Plan S, et 75% sur la stratégie de non-cession des droits). À l'inverse, les répondants travaillant dans des établissements pluridisciplinaires sont aussi ceux où la connaissance de ces deux sujets semble la plus avancée, notamment pour le Plan S (56% des répondants "pluridisciplinaires" disent avoir une connaissance suffisante/tout à fait suffisante du Plan S). Les répondants "nulle/insuffisante" sont généralement les mêmes que ceux qui ont une mauvaise visibilité sur les projets de recherche de leur établissement. On peut supposer que le manque de connaissance vient aussi du manque de sollicitation ou d'interactions avec l'activité de recherche.

Enfin, il était demandé aux répondants de compléter leur réponse si besoin. Parmi les commentaires apportés, quatre enjeux et remarques ressortent à plusieurs reprises :

- L'importance du travail de veille personnelle comme moyen de se tenir informé sur ce sujet.
- Le manque d'informations « concrètes » sur ces sujets (des retours de terrain, des conseils d'application, et non juste des principes théoriques).

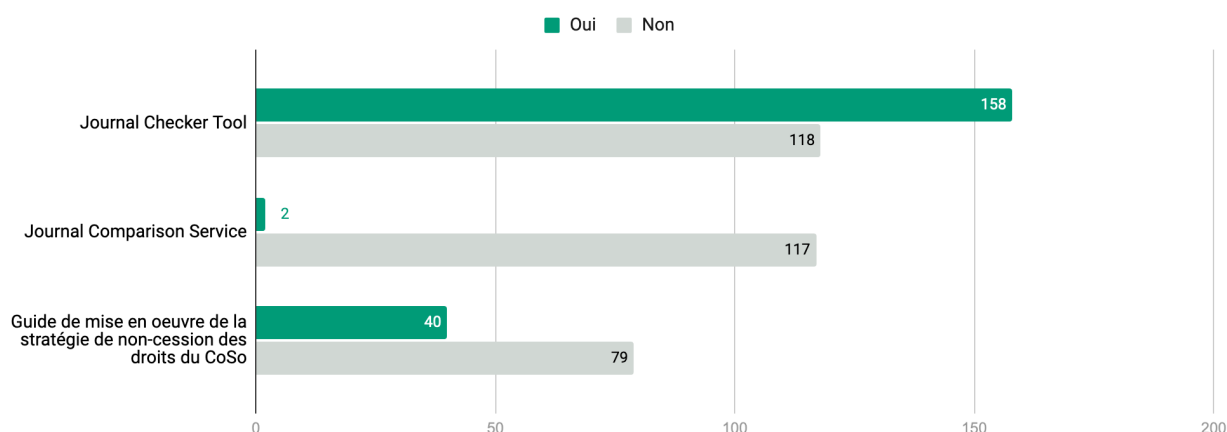
- Les difficultés dans la transmission de l'information auprès des chercheurs, qui sont cités comme une population trop peu au fait de ces deux sujets.
- Le Guide du Coso⁴ sur l'application de la stratégie de non-cession des droits est cité à plusieurs reprises comme un outil ayant été utile dans la montée en connaissance.

2.2 Connaissance des outils

Si dans l'ensemble les outils suggérés sont plutôt connus, ils sont peu utilisés. Trois outils cependant restent méconnus et peu utilisés : le [Journal Checker Tool](#), le [Journal Comparison Service](#), et le [Guide de mise en œuvre rédigé par le CoSo](#) (voir bibliographie en annexe).

- Une majorité des répondants connaissent le [Journal Checker Tool](#) (57%) en revanche très peu l'utilisent (20%)
- Les résultats font en outre apparaître une méconnaissance générale du [Journal Comparison Service](#) (graphe)
- Peu de personnes ont connaissance du [guide de la mise en œuvre de non-cession des droits](#) (33%) et celles qui le connaissent l'utilisent très occasionnellement.

Graphique 8 : Niveau de connaissance de trois outils liés au plan S



Une très grande majorité des répondants connaissent les outils [Sherpa Roméo](#) (+ 90%), [DOAJ](#) (+ 87%) et [Mir@bel](#) (+ 84%). Si [Sherpa Roméo](#) est utilisé "régulièrement" par 34% des répondants, l'usage dominant est plutôt "occasionnel" pour le [DOAJ](#) (52% "occasionnel" contre 20% d'usage régulier) et [Mir@bel](#) (38% "occasionnel" contre 15% d'usage régulier).

⁴ Comité pour la Science Ouverte (2022). "Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques". https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2023/02/Guide_non_cession_des_droits_web.pdf

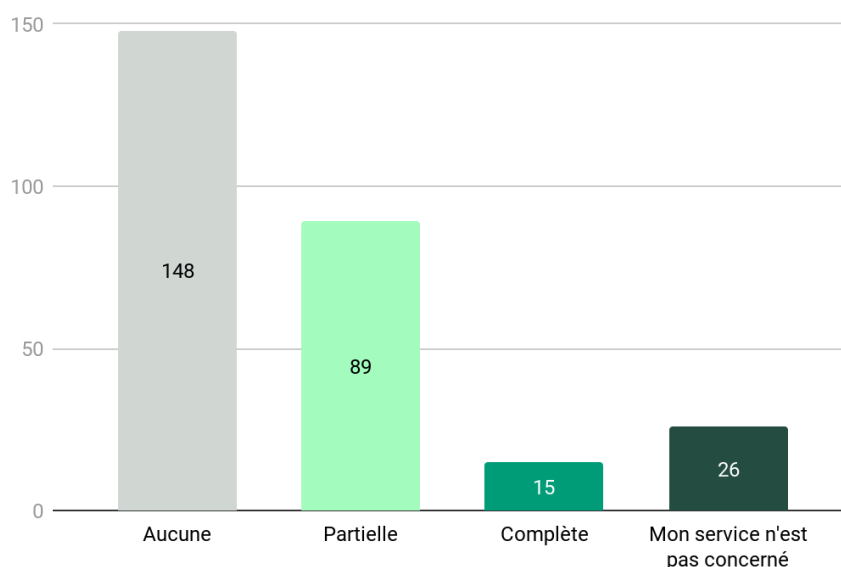
3. Identification des services et projets sur le terrain

3.1 Visibilité des projets et des services

Une minorité de répondants (37%) déclare avoir une visibilité, complète ou partielle, sur les projets de recherche liés au Plan S, 41% en excluant les 10% de personnes interrogées qui ne jugent pas leur service concerné par cette information.

Seuls 6% des répondants disposent d'une visibilité complète sur les projets de recherche menés au sein de leurs établissements, exhaustivité rendue possible par l'accès à des ressources internes (listes et bases de données internes, page web) et/ou par des échanges réguliers avec des services tiers (service de la recherche, service en charge du montage et suivi des projets).

Graphique 9 : quelle visibilité avez-vous sur les projets de recherche relevant du Plan S ?



Les répondants relevant d'organismes de recherche sont les plus nombreux à déclarer avoir une visibilité sur les projets de recherche : ils sont 44% contre 40% des personnels affiliés à des universités et 32% à des grandes écoles.

La proximité avec les équipes de recherche joue aussi sur les profils par type de services. Il n'est pas étonnant de constater qu'une majorité de personnes interrogées travaillant dans des services d'appui à la recherche déclare avoir une visibilité sur les projets de recherche (55%). À l'inverse, seulement un tiers des personnels travaillant dans des services documentaires ont accès à tout ou partie de ces informations.

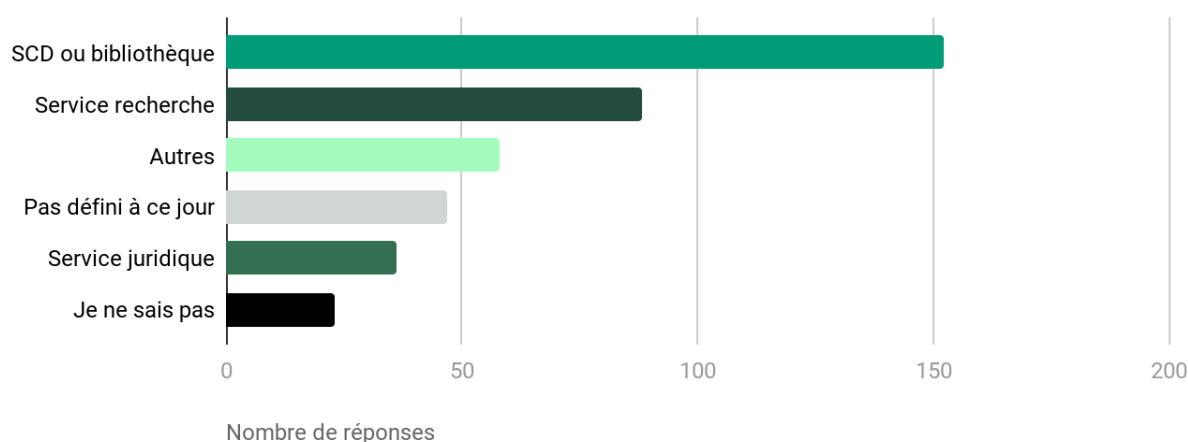
Il est intéressant de noter que les répondants affiliés à des établissements couvrant uniquement des disciplines de SHS sont plus nombreux à déclarer avoir accès aux informations liées aux projets que les autres groupes de répondants (STM, pluridisciplinaire).

3.2 Services identifiés pour répondre aux questions relatives au Plan S

Plus de la moitié des répondants déclare que le service documentaire de leur établissement est identifié comme le ou l'un des services ressources pour les questions relatives au Plan S. Ils sont 22% du total des répondants à identifier le service documentaire comme seul service ressource. Près du tiers des répondants cite le service de recherche en l'associant le plus souvent aux services documentaires (c'est le cas pour 70 des 88 répondants ayant cité le service de recherche). Ces résultats sont toutefois à relativiser en raison de la forte proportion de répondants représentant des services documentaires.

Il est important de noter que plus d'un répondant sur cinq déclarent ne pas savoir quels sont le ou les services dédiés aux questions relatives au Plan S.

Graphique 10 : Quels services de votre structure sont identifiés pour répondre aux questions relatives au Plan S ?



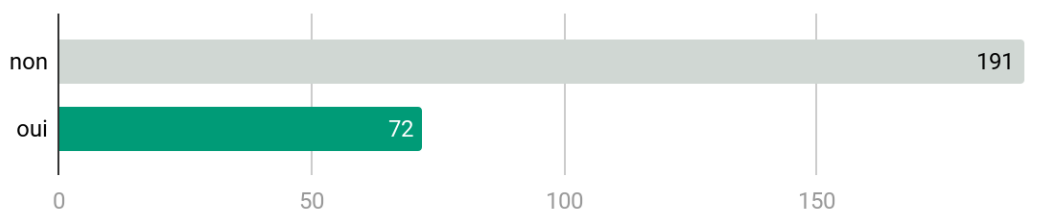
Parmi les autres services cités figurent notamment les services ou missions science ouverte (6 répondants), les services de valorisation, innovation et partenariat (4), les services liés à la gestion des projets et des contrats (4) ainsi que les services éditoriaux (3).

L'identification des services ayant vocation à répondre aux questions liées au Plan S varie assez sensiblement en fonction de l'affiliation des répondants. Ainsi, 62% des répondants affiliés aux universités citent les SCD et les bibliothèques contre 45% des répondants affiliés à des organismes de recherche. Au vu des réponses exprimées par une partie significative des répondants relevant d'organismes de recherche (23%) qui citent d'autres services à ceux proposés, l'éventail des réponses proposées ne semble pas avoir couvert totalement l'ensemble des contextes institutionnels.

3.3 Retours d'expériences : sollicitations et accompagnement

Seul un quart des répondants déclare avoir été sollicité dans le cadre d'un projet financé par un membre de la Coalition S.

Graphique 11 : Avez-vous déjà été sollicité par un ou plusieurs chercheurs au sujet d'une publication scientifique liée à un projet soumis à l'application du plan S ?



Ce chiffre varie sensiblement en fonction du type d'établissement d'affiliation : les "répondants sollicités" issus d'organismes de recherche sont deux fois plus nombreux en proportion : 39% contre 21% des répondants travaillant au sein d'une université et 20% des professionnels des grandes écoles.

On constate aussi un écart significatif en fonction des domaines scientifiques couverts par les établissements d'affiliation des répondants. Les répondants affiliés à des établissements couvrant exclusivement les disciplines de STM sont presque deux fois plus nombreux à avoir été contactés au sujet d'un projet soumis à l'application du Plan S que leurs homologues affiliés à des établissements relevant des disciplines de SHS.

Parmi les 72 "répondants sollicités", 45 déclarent avoir accompagné les chercheurs dans l'application de la stratégie de non-cession des droits. Plus de la moitié d'entre eux relèvent d'organismes de recherche.

Une large majorité de répondants (65%) ayant accompagné des chercheurs dans le cadre du Plan S ont rencontré des difficultés liées à :

- un manque de maîtrise (5) : consignes complexes, difficiles à concilier avec celles des structures de recherche, beaucoup de critères à respecter, complexité de l'articulation entre la voie verte et l'open access immédiat
- des freins exprimés par les chercheurs (4) : habitudes difficiles à changer, priorité accordée à l'évaluation et au facteur d'impact, lassitude vis à vis de la récurrence de nouvelles consignes, peur de voir son papier rejeté
- un défaut d'information des chercheurs (4)
- un rapport conflictuel avec l'éditeur lié à l'application de la non-cession des droits (3) : refus, demande d'*article processing charges*...
- aux licences (3) : jugées trop permissives, peu claires
- à l'organisation des services (2) : manque de ressources, défaut de coordination interservices
- pas de prise en compte des chapitres d'ouvrages (2)
- défaut d'information des décideurs politiques de l'établissement (1)

Parmi les raisons invoquées par la très grande majorité des répondants n'ayant pas été sollicités par les chercheurs figure en premier lieu le manque de visibilité de leur service, puis le fait que les chercheurs agissent de manière autonome.

4. Information et formation

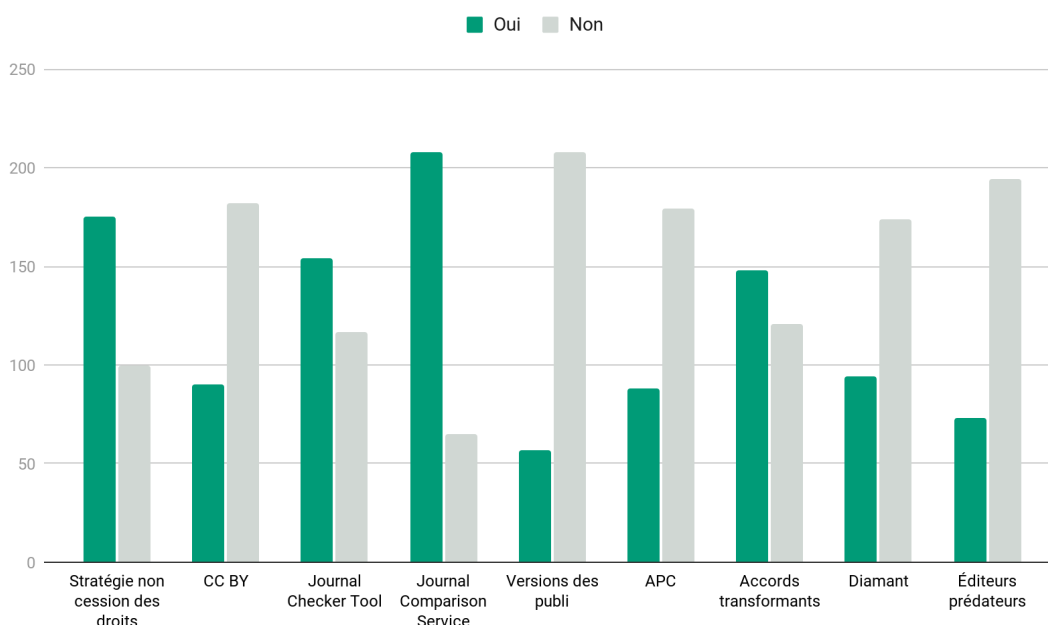
4.1 Sujets nécessitant un complément d'information

Interrogés sur les sujets spécifiques, en lien avec le Plan S, pour lesquels les répondants expriment un besoin d'information ou de formation, le [Journal Comparison Service](#) recueille 76% des demandes. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les réponses à la question 6 : les répondants ont pu être influencés par l'évocation de ce service, ce qui expliquerait sa forte présence ici.

Mis à part cet outil, 64% des répondants souhaitent un complément d'information sur la stratégie de non-cession des droits en général. Avec le [Journal Checker Tool](#) (57% des réponses) et les accords transformants (55% des réponses), ces quatre propositions de réponses représentent les points principaux de demande d'information.

À l'inverse, les versions de publication (22%), les éditeurs prédateurs (27%), les licences Creative Commons - ou CC (33%), les *Article Processing Charges* (33%) et le modèle de publication dit diamant (35%) semblent moins nécessiter d'informations supplémentaires. On peut supposer que ces sujets ont déjà fait l'objet d'une information suffisante dans la communauté.

Graphique 12 : Avez-vous besoin d'un complément d'information ?



Parmi les 11 réponses "autres", si certains observent un besoin global sur toutes ces questions, d'autres soulèvent des sujets qui pourraient faire l'objet de davantage d'information : l'ouverture des codes logiciel, l'interopérabilité et les métadonnées.

Il y a peu d'écart entre les résultats globaux et ceux détaillés par profil en ce qui concerne les quatre propositions de réponses ayant recueilli plus de 50% des demandes (avec un besoin légèrement plus prononcé des SHS pour la stratégie de non-cession des droits).

En regardant par profil, on notera cependant que le modèle diamant semble moins connu et nécessite plus d'information dans les grandes écoles. 54% des réponses des grandes écoles indiquent ainsi un besoin d'information pour ce modèle diamant, contre 27% pour les universités et 33% pour les organismes de recherche.

La question des APC demande une attention particulière pour le personnel d'appui à la recherche (53%) et plutôt pour les SHS (45%).

4.2 Actions de communication au niveau local

À la question relative à l'opportunité de mettre en place des actions de communication spécifiques au Plan S à l'échelle locale, seules 45% des réponses déclarent l'avoir envisagé. Il est à noter que cette réponse est évaluée sur 225 répondants soit 81% du panel de base.

Les réponses restent homogènes selon les profils à l'exception des grandes écoles qui n'ont été que 32% à avoir mis en place ou à prévoir de mettre en place une communication spécifique (on en relève 43% pour les universités et les organismes de recherche).

Pour les 101 réponses positives une précision était demandée sur la forme que ces actions de communication prendraient ou pourraient prendre. Les formations (74% des réponses positives) et la diffusion électronique (67%) constituent la majorité des actions de communication. La présentation en instance représente presque la moitié des cas (42%). L'affichage papier est très limité (14%).

Parmi les réponses "autres" il s'agit surtout de précisions concernant les formations (webinaire, ateliers, cafés, conférences...) ou les réunions. Certaines réponses indiquent la création de livrables sous forme de guides ou un projet d'engagement officiel de l'établissement.

En consultant les profils on constate que les formations constituent le format de communication le plus plébiscité pour les répondants travaillant dans les universités et dans les grandes écoles (90% et 80% des réponses). Les organismes de recherche s'appuient quant à eux davantage sur la diffusion électronique (74%).

Les profils disciplinaires semblent indiquer que les SHS restent attachées à l'affichage des informations (85% contre 17% et 12% pour les environnements STM et pluridisciplinaire).

4.3 Supports de communication à l'échelle nationale

La question concernant le type de support de communication les plus utiles à l'échelle nationale se présentait sous la forme d'une liste à pondérer. Seules 83 réponses sont complètes et respectent la consigne du classement pondéré, ce qui représente seulement un tiers des répondants considérés dans l'analyse des résultats.

Au regard de ces réponses disparates, plusieurs méthodologies ont été adoptées afin de faire ressortir les trois supports principaux retenant l'attention.

La somme de toutes les réponses semble être la méthode la moins pertinente, la moyenne de toutes les réponses permet de mieux pondérer les résultats au regard des réponses incomplètes ou mal renseignées (ce qui donne dans l'ordre : "page web", "infographie", "webinaire"). En effectuant le même travail en se limitant uniquement aux réponses complètes et correctes, "l'infographie" n'est plus dans le trio de tête, et laisse sa place à "la foire aux questions". Enfin une troisième méthode consistant à comptabiliser le nombre de chaque pondération fait une fois de plus ressortir "la page web". Avec cette méthode, "le webinaire" et "la foire aux questions" sont moins présents dans les réponses. On observe surtout que le panel est très partagé sur le webinaire, avec à la fois beaucoup de "pour" et beaucoup de "contre".

L'analyse de cette question laisse ressortir le site web comme support de communication utile à l'échelle nationale. Si d'autres outils comme l'infographie ou le webinaire peuvent être intéressants, il semble cependant que la liste de diffusion et la formation présentielle ne font pas partie des demandes marquantes.

Conclusion

L'ensemble des réponses collectées lors de cette enquête atteste d'une connaissance générale des enjeux du Plan S qui, à la date où a été réalisée l'enquête (novembre 2022) reste encore théorique. Elle est en cours d'appropriation par les professionnels en charge de l'application de la Science Ouverte dans les établissements et le guide d'application du COSO visant à « Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques » a été une ressource très utile pour favoriser cette appropriation. Néanmoins, l'enquête révèle aussi que le travail de sensibilisation reste à poursuivre. D'une part, un peu plus de la moitié des professionnels expriment toujours un besoin de formation sur le Plan S et la stratégie de non-cession des droits. Cette dernière, particulièrement, appelle un complément d'informations pour 64% des répondants, en tête des sujets à approfondir, ce qui peut se comprendre par son introduction récente dans le débat en France, là où le Plan S existe depuis quatre ans. D'autre part, des attentes nouvelles portent sur une meilleure maîtrise de sa mise en œuvre sur le terrain tels que des retours d'expérience ou des conseils pratiques. Rappelons que seulement 25% des répondants ont déjà été sollicités par leur communauté scientifique sur le Plan S, et 16% ont effectivement accompagné des chercheurs dans la démarche de non-cession des droits⁵. Parmi les difficultés liées à l'accompagnement des chercheurs rencontrées par les répondants, le défaut d'informations pratiques est identifié comme un des principaux facteurs. Le sujet apparaît trop souvent comme complexe, sur le plan administratif comme scientifique. Pour toutes ces raisons, et à tous les niveaux, une meilleure information est nécessaire.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que l'identification du ou des services dédiés aux questions relatives au Plan S conditionne la maîtrise des objectifs de la stratégie de non-cession des droits et permet d'en garantir une bonne application auprès des chercheurs. Les établissements où un service est identifié sont aussi ceux témoignant d'applications concrètes et de sollicitations, et ceux où la connaissance est la meilleure. Les enjeux organisationnels internes aux établissements apparaissent comme cruciaux sur cette question. À ce titre, il faut noter que plus d'un répondant sur cinq déclare ne pas savoir quels sont le ou les services dédiés aux questions relatives au Plan S au sein de son établissement. Lorsque le ou les services concernés sont identifiés, le service documentaire de l'établissement joue un rôle central : il a été cité par plus de la moitié des répondants ce qui peut aussi s'expliquer en partie par les modalités de diffusion de l'enquête et le profil des répondants, en grande partie des bibliothécaires et des professionnels de l'information scientifique et technique. Au regard des réponses, on constate que la mise en œuvre du Plan S implique une logique de coordination entre les différents services appelés à intervenir de concert pour assurer un déploiement optimal au sein de l'établissement. Au-delà de l'information venue de l'extérieur, une circulation interne de l'information est un élément clé.

Du fait des résultats de l'enquête, des actions se font jour pour améliorer l'appropriation du Plan S par les professionnels chargés de l'accompagnement à la recherche, en bibliothèque et dans les autres services d'appui :

- **Une connaissance plus approfondie de la stratégie de non-cession** des droits favoriserait le déploiement d'actions de sensibilisation auprès des chercheurs.
- **Une meilleure compréhension des accords transformants, du modèle diamant et des APC** permettrait à chacun d'insérer cette question complexe dans l'environnement actuel de l'édition scientifique.
- **Un renforcement de la maîtrise des outils** tels que le *Journal Checker Tool* et le *Journal Comparison Service* permettrait aussi d'aider les professionnels : dans quelle mesure peuvent-ils les utiliser dans leur dialogue avec les chercheurs ?

⁵ L'enquête s'adressait explicitement à des agents, tout service et tout statut confondu, impliqués dans les questions de Science Ouverte, et donc susceptibles d'être informés de demandes concernant le Plan S.

Le besoin d'accompagnement pour la mise en application concrète du Plan S dans les établissements universitaires et de recherche s'exprime par des attentes en matière de **formations** ou de livrables sous forme de **guides ou d'infographies pratiques**. Trouver l'information sur un site web dédié semble également attendu.

Le GT juridique Couperin s'engagera de manière active dans ces actions de médiation afin de compléter l'offre de ressources⁶ proposées à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan S. Nous suggérons ci-dessous un ensemble de préconisations dont certaines dépassent l'activité du groupe de travail :

- Renforcer par des formations et des guides la connaissance générale sur le Plan S, son environnement et ses outils auprès des professionnels de l'IST pour s'assurer que le sujet soit maîtrisé au sein de chaque établissement et structure de recherche. Développer la communication sur la stratégie de non-cession des droits, qui ne constitue pas encore un sujet maîtrisé de façon homogène par la communauté.
- Rendre publics des retours d'expérience pour diffuser les bonnes pratiques, identifier les points de vigilance de manière à faciliter la prise en main du dispositif. S'intéresser à la fois aux témoignages de chercheurs, de professionnels de l'IST, mais aussi aux témoignages d'établissements français et étrangers ayant mis en place des dispositifs structurels, contractuels ou techniques pour répondre au mieux aux enjeux du Plan S.
- Interroger le rôle du scientifique : ne pas seulement le considérer comme publiant, mais aussi comme membre de comité de rédaction ou relecteur.

⁶ Voir les documents listés en annexes.

Annexes

Annexe 1 : Références et ressources sur le Plan S et la stratégie de non-cession des droits

- cOAlitionS (2021). "Principes et mise en œuvre du Plan S". <https://www.coalition-s.org/plan-s-principes-et-mise-en-oeuvre/>
- GTSO Juridique. (2021). "Glossaire pour l'analyse des contrats de l'édition scientifique" (version1-2021). <https://doi.org/10.5281/zenodo.5116565>
- Comité pour la Science Ouverte / Réseau Medici. (2020). Modèles de contrats d'édition compatibles avec le Plan S : <https://www.ouvrirelascience.fr/des-contrats-pour-la-science-ouverte/>
- Comité pour la Science Ouverte (2019). "Préconisations en vue de la mise en œuvre du Plan S". <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/OUVRIR-LA-SCIENCE/hal-03594324>
- Comité pour la Science Ouverte (2022). "Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques". https://www.ouvrirelascience.fr/wp-content/uploads/2023/02/Guide_non_cession_des_droits_web.pdf

Annexe 2 : Questionnaire

NB : L'astérisque * indique que la réponse à la question est conditionnelle à la validation du questionnaire

G1. QUESTIONS GÉNÉRIQUES ET CONTEXTE :

Q1* : Quel est votre structure de rattachement :

- université
[préciser le nom de l'université]
- grande école
[préciser le nom de la grande école]
- organisme de recherche
[préciser le nom de l'organisme de recherche : unité de recherche, EPST...]

Q2* : Dans quel service travaillez-vous ?

- Bibliothèque ou service de documentation
- Appui à la recherche dans un laboratoire
- Services d'accompagnement au montage des projets

Q3 : Dans quel domaine de recherche exercez-vous ?

[Une seule réponse possible : SHS, ST, Médecine, pluridisciplinaire. Champ libre : "préciser si vous l'exercez dans une discipline précise (Histoire, Sociologie, Chimie...)"]

- Sciences humaines et sociales (SHS)
[préciser si vous le souhaitez]
- Sciences, techniques et médecine (STM)
[préciser si vous le souhaitez]
- Pluridisciplinaire (SHS et STM par exemple)
[préciser si vous le souhaitez]

G2. QUESTIONS DE CONNAISSANCES DU PLAN S :

Q4 : Comment jugez-vous votre niveau de connaissance sur le [Plan S](#) pour accompagner la communauté de votre structure ?

- Tout à fait suffisant
- Suffisant
- Limité
- Insuffisant
- Aucune

___ CHAMP LIBRE ___ [Commentaire éventuel]

Q5 : Comment jugez-vous votre niveau de connaissance sur la “stratégie de rétention des droits” appliquée aux publications scientifiques ?

- Tout à fait suffisant
- Suffisant
- Limité
- Insuffisant
- Aucune

___ CHAMP LIBRE ___ [Commentaire éventuel]

Q6 : Connaissez-vous les outils suivants ? [la question porte sur la connaissance de l'existence de l'outil, pas sur son utilisation effective - ajouter les liens sur la version finale] :

- 6.1 DOAJ
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.2 Sherpa Romeo
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.3 Mir@bel
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.4 Journal Checker Tool
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.5 Journal Comparison Service
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.6 Guide de mise en oeuvre de la stratégie de rétention des droits (CoSo)
 - [6.1S \[S'ouvre si coché\]](#) J'ai déjà utilisé cet outil
 - J'en ai entendu parler mais ne l'ai jamais utilisé

- 6.7 Autre-s : ___ CHAMP LIBRE ___

G3. QUESTIONS SUR L'APPLICATION DU PLAN S :

Q7 : Quelle visibilité avez-vous sur les projets de recherche relevant d'un financement soumis au Plan S au sein de votre structure ?

- Complète (*indiquer par quel moyen en commentaire*)
- Partielle (*indiquer par quel moyen en commentaire*)
- Aucune
- Je ne me sens pas concerné·e

___ CHAMP LIBRE ___ [Commentaire éventuel]

Q8 : Quels services de votre structure sont identifiés pour répondre aux questions relatives au Plan S ?
[plusieurs réponses possibles]

- Le service de documentation (ou bibliothèque)
- Le service recherche
- Le service juridique
- Autre : ___ CHAMP LIBRE ___ si réponse cochée
- Pas défini à ce jour
- Je ne sais pas

Q9 : Avez-vous déjà été sollicité par un ou plusieurs chercheurs au sujet d'une publication scientifique liée à un projet soumis à l'application du Plan S?

- Oui
- Non

·Si oui (Q9) :

Q9a : Est-ce que vous avez déjà accompagné des chercheurs dans l'application de la stratégie de rétention des droits (négociation avec l'éditeur, application d'une licence libre, dépôt en archives ouvertes...) ?

- Oui
- Non

Q9b : Quelles difficultés pratiques avez-vous rencontré, sur le terrain, dans l'application du Plan S/de la stratégie de rétention des droits ?

___ CHAMP LIBRE ___

·Si non (Q9) :

Q9c : Pourquoi pensez-vous ne pas avoir été sollicité ? [plusieurs réponses possibles]

- Les chercheurs concernés se renseignent en autonomie
- Ce n'est pas mon service qui est en charge de ces questions
- Mon service n'est pas suffisamment identifié comme pouvant répondre à ces questions
- Il n'y a pas de projets de recherche identifiés dans ma structure
- Autre : ___ CHAMP LIBRE ___

G4 INFORMATION ET FORMATION DES ACTEURS

Q10 : Sur quels sujets en lien avec le Plan S pensez-vous avoir besoin d'un complément d'information et/ou de formation ?

- la stratégie de non-cession des droits
- l'utilisation de la licence CC-BY
- l'utilisation du *Journal Checker Tool*
- l'utilisation du *Journal comparison service*
- la notion de versions des publications (preprint, postprint...)
- les frais de publication et les APC
- les accords transformants
- le modèle diamant
- les éditeurs prédateurs
- Autre : ___ CHAMP LIBRE ___

Q11 : Avez-vous entrepris ou envisagez-vous des actions de communication spécifiquement sur le Plan S à l'intention des acteurs de la recherche au sein de votre structure ?

- oui
- non

·Si oui (Q11a) : Sous quelle forme ?

- en instance
- en formation
- par affichage
- par diffusion électronique (newsletter, site web, mails...)
- Autre : ___ CHAMP LIBRE ___

Q12 : Quels supports de communication et actions mutualisés à l'échelle nationale (CoSo, Couperin) seraient selon vous les plus utiles pour informer sur ce sujet ? [classer par ordre de priorité]

- infographie
- page web dédiée
- foire aux questions
- formation distancielle (webinaire)
- formation présentielle
- liste de diffusion

Q13 : Seriez-vous disponible et d'accord pour répondre à des questions plus qualitatives dans un second temps ?

- 13a oui : ___ mail ___
- non